

Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité

RS6655 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	312, 320
Formacode(s)	15002, 15004, 15007
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2026

Certificateur(s)

SPONTANEZ-VOUS · SIRET : 80537795900038

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A2 PRODUCTION	81335269700011	Former
ANNE TOPENOT	50078825200020	Former
CPP	88009237400029	Former
ENVOLL CONSEIL ET FORMATION	50522848600047	Former
FG LEARNING	88047114900034	Former
JOSEPH ROTTNER	84898057900025	Former
MIND THE GAPP	84965773900033	Former
SPONTANEZ-VOUS	80537795900038	Former et organiser l'évaluation
TEMPEO	48037657300030	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La prise de parole en public est une activité récurrente dans le monde du travail, utile dans de nombreux métiers : relation client, management, défense des droits, développement de projet (entrepreneurial, interne, politique, associatif), accompagnement.

Cette certification s'adresse aux professionnels qui, pour la bonne conduite de leurs missions, sont amenés à délivrer des messages à l'oral et en langue française, dans l'un (ou plusieurs) des buts suivants : transmettre des informations utiles, faire adhérer à une idée ou à un projet, convaincre d'adopter un comportement souhaité. Public peut désigner ici un comme plusieurs interlocuteurs.

La prise de parole en public est un exercice difficile, qui nécessite d'avoir accès à des formations de qualité pour être maîtrisé. De plus, elle fait appel à des compétences qui sont complexes à évaluer. Cette certification a donc pour objectif de créer un référentiel clair, afin de guider les parcours de formation sur le sujet et de permettre aux actifs comme aux employeurs d'avoir des preuves de la maîtrise de ces compétences. L'objectif final étant de favoriser

l'employabilité et les évolutions professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

S'exprimer à l'oral avec aisance

- Créer un lien avec ses interlocuteurs en leur parlant directement afin de faciliter leur écoute et la transmission de ses messages
- Communiquer avec authenticité en s'appuyant sur sa personnalité d'orateur pour susciter la confiance de son auditoire
- Maîtriser sa voix et son corps en mobilisant les techniques de l'art oratoire pour délivrer ses messages avec clarté et précision à ses interlocuteurs

Construire des interventions pertinentes

- Construire une intervention structurée en se basant sur un objectif précis et sur des messages clairs, dans le but de faciliter la compréhension de ses interlocuteurs
- Adapter son discours en prenant en compte le contexte et le public visé au regard de l'objectif à atteindre afin de rendre son intervention cohérente et intéressante pour ses interlocuteurs
- Synthétiser les informations transmises en les priorisant et en réalisant un tri entre celles nécessaires et celles superflues afin de maintenir l'attention du public et maîtriser le temps d'intervention imparti
- Valoriser les messages transmis en sélectionnant des informations objectives et en appuyant son propos par des images et exemples significatifs afin de susciter l'adhésion de ses interlocuteurs
- Préparer un support de présentation impactant en utilisant des illustrations simples et adaptées au contexte afin de faciliter la compréhension de ses interlocuteurs et de renforcer leur attention

Mobiliser ses compétences oratoires en situation professionnelle

- Evaluer ses propres prises de parole en public en relevant ses forces et ses axes d'amélioration afin de continuer à progresser et de pouvoir mobiliser ses compétences oratoires dans diverses situations professionnelles
- Déceler les éventuels besoins spécifiques de ses interlocuteurs liés ou non à un handicap, en utilisant le questionnement neutre et des exemples, afin de s'y adapter et de rendre son intervention orale inclusive et accessible à toute personne
- Gérer les séances de questions/réponses en posant un cadre clair ainsi qu'en mobilisant son écoute et son assurance afin de montrer son expertise sur le sujet abordé et de renforcer la confiance de ses interlocuteurs
- Gérer les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation en gardant une maîtrise de soi et de son intervention afin de pouvoir réussir sa prise de parole et atteindre son objectif même en situation difficile

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Minimum d'un an d'expérience professionnelle, avec des interventions à l'oral à réaliser dans le cadre de ses missions.

Cette certification s'adresse aux professionnels qui, pour la bonne conduite de leurs missions, sont amenés à délivrer des messages à l'oral et en langue française, dans l'un (ou plusieurs) des buts suivants : transmettre des informations utiles, faire adhérer à une idée ou à un projet, convaincre d'adopter un comportement souhaité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux professionnels de la communication orale extérieurs à l'organisme certificateur. Le formateur ayant préparé le candidat à la certification ne peut pas être membre de son jury. Les professionnels de la communication orales sont des personnes :

- Ayant donné des formations dans ce domaine.
- Et/ou ayant été plusieurs fois en position d'évaluation sur ce sujet. Par exemple, un avocat ayant à plusieurs reprises participé en tant que jury à des concours d'éloquence.
- Et/ou dont le métier amène de fait à une grande maîtrise de la communication orale : avocat plaident, conférencier...

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans

Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2026
Date de dernière délivrance possible	27/12/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	124	—	—	—
2023	88	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6097

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7584

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

La certification étant au cœur de notre offre, elle est présentée sous différents angles tout au long de notre site internet ().

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6655/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	283
Parcours menés à terme	274
Taux d'achèvement	97 %
Période	11/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	325
Montant total engagé	743 712 €
Coût moyen par dossier	2 288 €
Durée moyenne	27 h
Période	09/2024 – 06/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	6 %
OPCO	3 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %

